

Conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire : les carrières citées en exemple par Philippe Martin

Lundi 16 décembre 2013, Didier Riou, président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) s'est félicité que Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ait choisi de lancer, ce lundi, à l'École des Mines de Saint-Etienne (site de Gardanne), la Conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire, par la visite de la carrière Durance Granulats.

Cette entreprise, à l'instar de nombreuses carrières en France, illustre l'engagement exemplaire de la filière industrie minérale dans l'économie circulaire, notamment en matière de recyclage et de réutilisation de matériaux du BTP.

Cette visite a été l'occasion pour l'UNICEM de rappeler au ministre Philippe Martin que l'industrie minérale s'inscrit pleinement dans la logique de l'économie circulaire. Cela se traduit par :

- **Un ancrage territorial fort et une proximité entre lieux de production et lieux de consommation** : 100% de la valeur ajoutée produite par la filière extractive et matériaux de construction est créée par le territoire, sur le territoire et pour le territoire. Cette filière, 100% « made in France », favorise l'emploi local et est non délocalisable. Cette proximité réduit aussi les distances de transport, donc les émissions de CO2 (les matériaux sont transportés sur une distance moyenne de 30 km).
- **Une contribution positive à l'aménagement des territoires** : créatrices de nouveaux écosystèmes favorables à la biodiversité, les carrières participent également à la construction de nouveaux espaces utiles à la collectivité.
- **Une optimisation des ressources naturelles** : conscientes du caractère non renouvelable des ressources minérales et confrontées de plus en plus souvent à des difficultés d'accès à la ressource, les entreprises d'extraction gèrent durablement et de façon raisonnée la ressource afin de prolonger la durée de vie des gisements.
- **La valorisation et le recyclage** : le taux de valorisation des déchets issus de la déconstruction est de 62%, très proche des objectifs fixés par la directive européenne (70% à l'horizon 2020). Les industries extractives exploitent ainsi les gisements issus des déchets du BTP et emploient des matériaux recyclés dans les produits de construction.
- **Une éco-conception et éco-construction** : la filière a mis au point des produits innovants, moins impactants pour l'environnement. Parallèlement, la filière s'implique de plus en plus dans l'éco-construction. Les opérations de construction ou de rénovation intègrent la performance énergétique, la limitation des impacts du bâtiment sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, ainsi que des critères de confort et de santé pour les usagers.

« Comme le montre l'expérience de Durance Granulats, la filière est déjà largement engagée dans la pratique de l'économie circulaire. Grâce à l'engagement des entreprises, elle va poursuivre ses efforts. La filière minérale continuera de se mobiliser et d'innover » a déclaré Didier Riou.

Il a ajouté : « la conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire doit déboucher sur l'identification des premiers leviers pour accélérer son déploiement. Pour la filière, cela signifie :

- revoir les documents d'urbanisme afin de lever les freins à l'installation des industries nécessaires au développement de l'économie circulaire,
- soutenir, par la commande publique, des solutions locales tant du point de vue des matériaux que de la main-d'œuvre,
- mettre en place des indicateurs afin de définir les produits issus de l'économie circulaire ».

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe la quasi-totalité des industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 100 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,6 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 2 millions d'emplois, et font travailler 25 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : www.unicem.fr

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Christelle de Montbel – cmontbel@monetcom.com

Bérangère Mori – berangere.mori@monetcom.com